

# Santé & Sécurité au travail



n°9 - Avril 2025

## LES IMPACTS DE LA DIGITALISATION ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

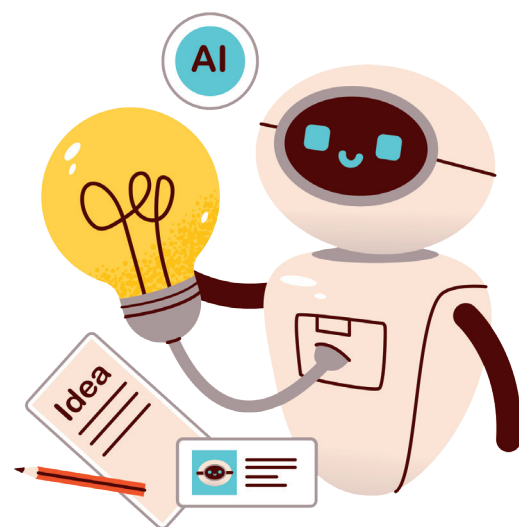
*sur la sécurité et la santé des travailleurs*

*Depuis que l'homme est Homme, il s'est attaché à modeler son environnement, à en dompter les lois, à en extraire le confort et la sécurité qu'il n'y trouvait pas naturellement. Il a bâti des outils, inventé des machines, perfectionné ses techniques, poursuivant sans relâche cette quête du progrès. Mais ce dernier est une force ambivalente : il libère autant qu'il asservit, il protège autant qu'il expose.*

*On a tous à l'esprit les vitres électriques dans les voitures, les premiers ordinateurs aux écrans vacillants, les téléphones portables surmontés d'antennes disproportionnées, vestiges d'une époque où la modernité semblait encore tangible. Aujourd'hui, cette innocence technologique a laissé place à une mutation bien plus fulgurante : le numérique omniprésent, la robotique de précision, l'intelligence artificielle qui, discrètement mais sûrement, s'insinue dans chaque recoin de nos existences.*

*En quelques décennies, le travail s'est digitalisé, dématérialisé, transformé et redessine profondément les contours du travail. Loin des bureaux envahis de paperasse, des gestes répétitifs et usants de l'industrie, voici venu le temps des plateformes, des algorithmes de gestion, des robots conversationnels, des outils d'analyse prédictive et des logiciels de surveillance du travailleur.*

*Ce dossier, en lien avec le thème de la journée mondiale de la santé et sécurité au travail proposée chaque année depuis plus de vingt ans par l'Organisation Internationale du Travail, va explorer l'influence et surtout les conséquences de l'Intelligence Artificielle sur le monde du travail. FO Com souhaite ici alerter sur les conséquences de cette mutation : l'intelligence artificielle et la digitalisation ne doivent pas se faire au détriment de la santé et du bien-être des travailleurs.*



### ET LA SANTÉ, DANS TOUT CELA ?

La digitalisation permet effectivement moins de pénibilité physique mais elle a engendré une autre souffrance, plus insidieuse comme les troubles musculosquelettiques liés aux postures prolongées, la fatigue oculaire, la surcharge cognitive, le stress chronique... À cela s'ajoute la précarisation de certains emplois, où les travailleurs, isolés derrière leur écran, deviennent de simples opérateurs exécutant des tâches fragmentées sous l'œil vigilant d'un logiciel. La sécurité au travail ne se limite plus au risque d'accident industriel ; elle s'étend désormais aux risques psychosociaux.

## QUAND L'EMPLOI, CONTRAINT ET FORCÉ, CÈDE SA PLACE...

32 %

L'OCDE (2021) ESTIME QUE :

32 % DES EMPLOIS VONT  
SUBIR UNE TRANSFORMATION  
IMPORTANTE DU CONTENU DU  
TRAVAIL.

On dit que la nature a horreur du vide. L'intelligence artificielle, elle, ne laisse aucun espace inoccupé : elle remplace, elle restructure, elle transforme. Mais à quel prix ? FO Com parle ici des millions d'emplois menacés. Les domaines particulièrement touchés seraient la bureautique et les tâches dans le domaine juridique, c'est-à-dire les activités qui peuvent être automatisés. Selon une étude du Forum Économique Mondial, l'IA pourrait créer 69 millions d'emplois d'ici 2027, tout en supprimant 83 millions. Un déficit net de 14 millions d'emplois. Certaines estimations avancent que l'IA générera d'ici 2033 plus de 500 millions de nouveaux postes à travers le monde. Car l'emploi n'est pas qu'une source de revenus. Il est un repère, un équilibre, une raison de se lever le matin, un lien social. L'IA impose une pression inédite sur les travailleurs, modifie les rythmes, amplifie les incertitudes. L'évolution est rapide, brutale parfois, et ceux qui ne parviennent pas à suivre se retrouvent en situation de vulnérabilité.

Que deviendront-ils demain ? Quelles seront leurs perspectives si leur métier disparaît ? Ces questions, laissées sans réponse, pèsent lourd sur le moral et la motivation. Au-delà de la destruction d'un emploi ne préfigure pas fatalement la création immédiate d'une alternative accessible. Et c'est bien là le problème : cette transition, si elle n'est pas accompagnée, devient un facteur de précarisation. Quand la peur de l'avenir s'installe, c'est la santé des travailleurs qui vacille.

FO Com reconnaît qu'au vu des progrès de cette technologie, on n'imagine pas encore les nouveaux métiers susceptibles d'émerger grâce à ce phénomène... Mais en attendant cette évolution jusqu'à l'infini, FO Com craint de croiser beaucoup de gens mis sur le côté de la route.

## L'IA, PYROMANE DE LA PLANÈTE

L'essor fulgurant de l'IA soulève de nombreuses inquiétudes quant à son impact sur l'environnement constituant ainsi un gouffre écologique.

D'abord, elle est énergivore. L'entraînement des systèmes d'intelligence artificielle repose sur des quantités astronomiques de données et une puissance de calcul colossale, réalisée au sein de data centers aux besoins énergétiques abyssaux. Selon le mix énergétique du pays hôte, cette consommation massive contribue plus ou moins fortement aux émissions de CO<sub>2</sub>.

Ensuite, elle est une consommatrice insatiable de minerais. La fabrication des composants électroniques nécessite des métaux rares extraits dans des conditions souvent destructrices pour l'environnement et les populations locales.

De plus, son développement génère une montagne de déchets électroniques. Les terminaux et serveurs deviennent rapidement obsolètes, aggravant une crise du recyclage déjà critique. La gestion de ces déchets pose un défi majeur, encore insuffisamment anticipé par les industriels et les pouvoirs publics.

Enfin, elle est une ogresse en ressources hydriques. Le refroidissement des infrastructures informatiques demande d'énormes quantités d'eau, exacerbant les tensions sur cette ressource précieuse dans de nombreuses régions du monde.

Face à ces enjeux, la nécessité d'une IA frugale s'impose. Les entreprises et les décideurs doivent impérativement repenser les modèles actuels en intégrant une réelle sobriété numérique : optimisation des algorithmes, allonge-



ment de la durée de vie des matériels, utilisation d'énergies renouvelables pour alimenter les infrastructures. L'avenir de l'IA doit être conciliable avec les impératifs écologiques, sous peine de devenir un facteur aggravant de la crise climatique plutôt qu'une partie de la solution.

## LA POSTE ET CET ENJEU CAPITAL

La Poste, institution ancrée dans l'histoire et le quotidien des citoyens, n'échappe pas aux grandes mutations technologiques. La digitalisation et l'intelligence artificielle s'infiltrent désormais dans chaque recoin du travail postal, transformant les méthodes, bouleversant les habitudes, redéfinissant les relations entre l'homme et la machine.

Il fut un temps où la main de l'homme guidait chaque courrier, où l'expérience façonnait les gestes, où la mémoire suppléait aux outils. Aujourd'hui, les logiciels de gestion des flux, les applications de suivi des colis et les algorithmes de tri se sont imposés comme des intermédiaires incontournables. Certes, ces avancées optimisent les opérations, fluidifient les circuits, accélèrent les délais. Mais elles exigent aussi des postiers une adaptation constante, une flexibilité parfois épuisante, une maîtrise immédiate de processus en perpétuelle évolution. Face à ces nouvelles exigences, la pression monte.

L'intégration de l'IA ajoute un autre défi : celui de la surveillance et du contrôle. Qui observe qui, désormais ? Lorsque les données sont gérées par des algorithmes ou lorsque les décisions se fondent sur des modèles prédictifs, la frontière entre assistance et surveillance devient floue. L'IA, censée épauler le travailleur, pourrait-elle devenir un œil scrutateur, une force invisible qui dicte

le rythme, évalue la performance, juge sans état d'âme ? Et si l'algorithme se trompe, si ses critères pénalisent sans discernement, où est le recours ? Qui reprend le contrôle ? Au-delà de ces enjeux psychologiques et éthiques, il y a une réalité plus brute, plus tangible : celle de la sécurité des travailleurs. Dans les Plateformes Industrielles Courrier (PIC) et les plateformes de tri colis (PFC), par exemple, la mécanisation s'intensifie. Les robots, les tapis automatisés, les bras articulés remplacent peu à peu certaines tâches manuelles. Si ces innovations réduisent la pénibilité physique, elles introduisent aussi de nouveaux risques. Un postier mal formé, un geste hésitant face à une machine en mouvement, une mauvaise interprétation d'une interface numérique, et l'accident survient.

Face à ces bouleversements, il est urgent d'adopter une stratégie d'accompagnement à la hauteur des enjeux par la formation mais aussi via la sensibilisation. Il ne suffit pas d'imposer la technologie, il faut apprendre à l'apprivoiser, la questionner, en faire un allié.

**FO Com appelle La Poste à mettre en place des évaluations régulières sur les risques liés à l'utilisation des technologies, à analyser les impacts de l'IA sur les conditions de travail, à anticiper les dérives avant qu'elles ne deviennent des réalités irréversibles.**

---

*La Poste a une responsabilité majeure, celle d'accompagner cette transition sans sacrifier le bien-être des postiers. L'innovation technologique ne peut justifier une dégradation des droits.*

---

**60 %**

**SELON UN RAPPORT DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (ANACT) (2020), 60 % DES ENTREPRISES AYANT INTRODUIT DES OUTILS NUMÉRIQUES ET DES IA DANS LEUR FONCTIONNEMENT SIGNALENT UNE AUGMENTATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (STRESS, ANXIÉTÉ, BURN-OUT)**

# L'IA AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

## BGPN

### POP ASSISTANT, UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

La gestion des plannings des agents en bureaux de poste, confiée à l'outil POP Assistant, illustre parfaitement les risques d'une implantation mal pensée de l'IA. Présenté comme une solution miracle pour améliorer l'organisation du travail, cet outil s'avère inefficace, générant davantage de désordre que de simplification.

La Poste nous assure que l'outil pourrait être fiable à condition d'y renseigner les bons paramètres. Or, dans la réalité du terrain, les résultats obtenus sont absurdes : les plannings générés ne tiennent pas compte des impératifs opérationnels et

imposent aux Responsables d'Exploitation un travail en double. Pour garantir un service de qualité, ces derniers sont contraints d'utiliser l'ancien système en parallèle...

Pourquoi ces difficultés ? Un déploiement prématuré, sans prise en compte des spécificités des bureaux de poste, une absence d'adaptation à l'activité réelle, rendant impossible la gestion des effectifs en temps réel et une vision biaisée de la technologie qui ne peut résoudre le problème structurel du manque d'effectifs.

Car c'est bien là que réside le cœur du problème : l'IA peut proposer des plan-

nings, mais elle ne peut pas pallier l'absence de postiers en nombre suffisant. Face aux absences de dernière minute, la difficulté principale reste la même : trouver du personnel disponible, et non générer des emplois du temps irréalisables.

FO Com s'interroge : pourquoi cet outil a-t-il été imposé sans consultation préalable des représentants du personnel ? **Nous avons demandé une présentation détaillée de cet assistant afin d'en mesurer les impacts et les limites, mais à ce jour, La Poste ne nous a pas apporté de réponse satisfaisante.**

28 %

SELON STATISTA (2020), LES EMPLOYÉS PASSENT EN MOYENNE 28 % DE LEUR JOURNÉE DE TRAVAIL À GÉRER LEUR BOÎTE DE RÉCEPTION EMAIL, CE QUI MONTRE L'AMPLEUR DE LA SURCHARGE INFORMATIONNELLE

## BSCC

### L'IA EST LÀ, PLUS QU'ON NE LE CROIT !

Aide aux formalités de dédouanement à l'import, ventilation de colis ou de conteneurs par robot, assistance au tri manuel des opérateurs, reconnaissance et correction automatique des adresses afin de fiabiliser la distribution. Du début de la chaîne jusqu'à la distribution dans les boîtes aux lettres, l'intelligence artificielle dispose de multiples utilités.

Le facteur, par exemple a vu son métier évoluer à vitesse grand V du fait de la digitalisation. Les outils informatiques façonnent désormais les tournées de distribution. Géoroute et Orga TI sont des logiciels qui calculent, à partir de paramètres définis par La Poste, les temps de tri, de distribution, la charge moyenne, etc. Tout est minuté, calibré, pesé...

Mais, l'absence de transparence concernant les éléments saisis pose une vraie question sur la viabilité du résultat car ce sont bien des hommes et des femmes qui définissent, selon la productivité souhaitée, ce qui doit ressortir des chiffres.

Autre exemple, « compagnon de tournée » est un outil pernicieux... En effet, il permet au facteur de suivre un itinéraire GPS pour effectuer la distribution sans forcément connaître le circuit. FO Com dénonce trois revers de la médaille : si le postier a les yeux rivés sur son smartphone plutôt que sur la route, le risque routier s'accroît. Le facteur peut se sentir « fliqué » tout au long de sa vacation. Enfin, et surtout, puisqu'il ne serait plus nécessaire de connaître la tournée, la disparition du « titulaire », seul à même de conserver le lien social et une qualité de service optimale, risque de disparaître.

Alors, oui, l'IA existe bel et bien à la BSCC et risque de devenir plus prégnant encore au fur et à mesure de son évolution exponentielle.

**FO Com reste vigilante quant aux dérives de la Branche qui n'hésitera pas à la surutiliser pour parvenir à ses fins.**

## LA BANQUE POSTALE

### L'IA AU SERVICE DE QUOI ? A LA PLACE DE QUI ?

L'automatisation ne touche pas uniquement les opérations logistiques. À La Banque Postale, les outils numériques prennent une place de plus en plus importante, notamment les Chatbots et serveurs de messagerie, qui automatisent les interactions avec les clients, mais réduisent aussi le rôle des conseillers humains voire carrément leur emploi !

Dans le cadre du conseil à distance, au sein des CREC (Centres de Relation et d'Expérience Client), une expérimentation est en cours autour d'une documentation enrichie par l'intelligence artificielle générative. L'objectif est de rendre accessible, via un outil conversationnel, l'ensemble de la base documentaire et ainsi permettre aux conseillers de retrouver l'information comme ils le feraient avec un moteur de recherche.

Sur le traitement des réclamations, la Branche a mis en place une « aide à la réponse client » : une proposition de réponse automatiquement rédigée par l'IA.

Pour FO Com, il est impératif que le contact humain et l'écoute personnalisée des clients restent irremplaçables. Il ne saurait être question de confier à une machine la gestion de la relation client dans des situations parfois sensibles.



## L'IA VUE PAR L'EUROPE

30 %

EN 2023, ENVIRON 30 %  
DES ENTREPRISES  
EUROPÉENNES ONT INTÉGRÉ  
DES TECHNOLOGIES D'IA  
DANS LEURS PROCESSUS

Les alertes lancées par les organisations syndicales à travers l'Europe n'ont cessé de se multiplier, atteignant un pic avec la crise sanitaire du COVID-19. Sous couvert de confinement et de télétravail, de nombreuses entreprises ont déployé à grande vitesse des outils basés sur l'intelligence artificielle, souvent sans concertation avec les instances représentatives des salariés ni réelle évaluation de leurs conséquences sur la santé et la sécurité au travail.

L'irruption massive de l'IA dans les entreprises s'est souvent faite sans contrôle suffisant. Certaines d'entre elles ont eu recours à des algorithmes de recrutement, parfois biaisés et discriminatoires, contribuant à une insécurité accrue sur le marché du travail. L'usage de l'IA ne doit jamais se faire au détriment du respect des droits fondamentaux des travailleurs.

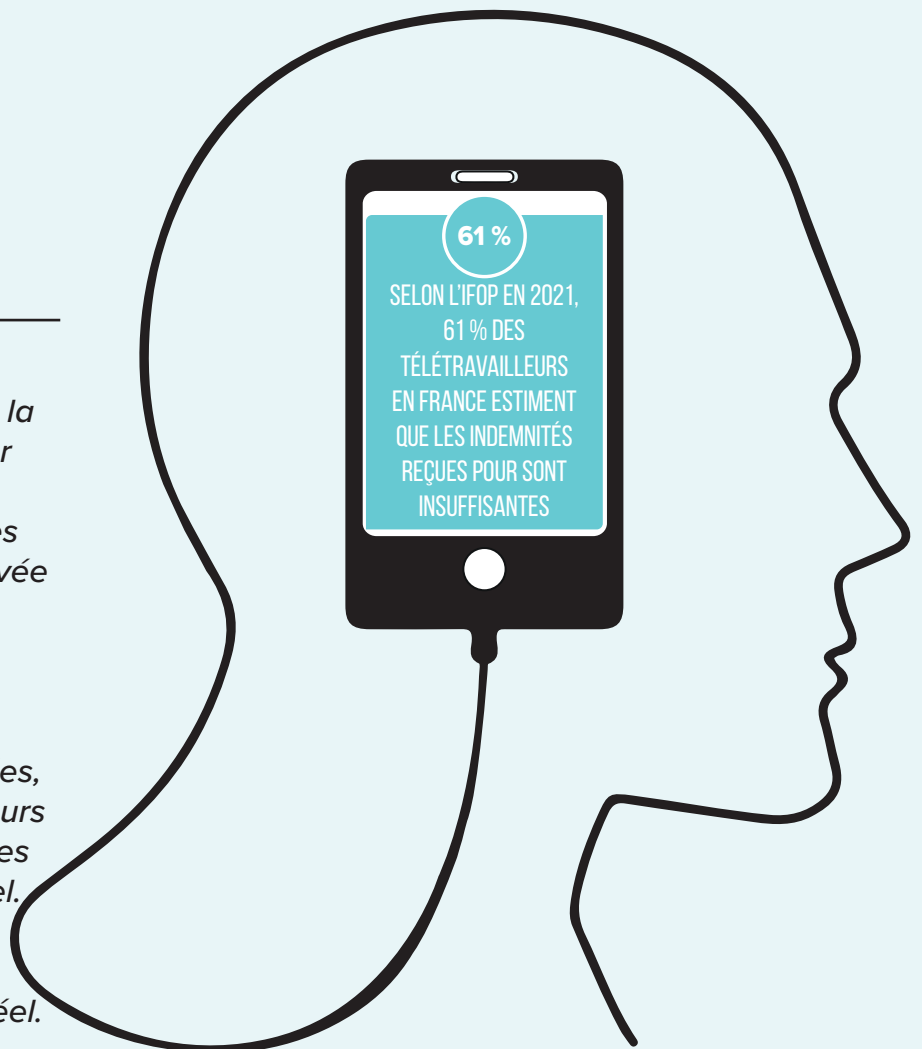
L'Union Européenne a pris conscience des défis éthiques et des risques liés à l'IA, notamment en matière de protection des droits fondamentaux et de conditions de travail. Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA Act) vise à encadrer ces technologies et à imposer des règles strictes aux entreprises. Ce texte repose sur une approche graduelle des risques et prévoit également des sanctions financières dissuasives pour toute entreprise ne respectant pas ces règles, garantissant ainsi un cadre de sécurité pour les travailleurs.

L'application concrète de l'IA ACT sur le terrain dépendra de notre vigilance collective. Nous devons nous assurer que ces nouvelles technologies améliorent réellement les conditions de travail plutôt que l'inverse.

C'est pourquoi FO Com continuera à se battre pour un déploiement éthique et sécurisé de l'intelligence artificielle au sein de La Poste et ailleurs.

## L'INFOBÉSITÉ, FURONCLE DE L'IA

*Le télétravail, devenu courant depuis la crise sanitaire, a modifié la manière de travailler, de collaborer et de communiquer. Cependant, il a également estompé les frontières entre vie professionnelle et vie privée à mesure que les outils digitaux nous suivent en permanence, abolissant l'espace-temps du repos. L'intensification du rythme, l'instantanéité des réponses exigées, la pression constante des indicateurs de performance créent de nouvelles formes d'épuisement professionnel. L'hyperconnexion devient une norme tacite, rendant le droit à la déconnexion plus théorique que réel.*



La multiplication des emails, notifications et réunions virtuelles sature l'attention des salariés et augmente la pression de devoir répondre rapidement. Cette surcharge nuit à la concentration, génère du stress et provoque une fatigue cognitive. On la nomme l'infobésité.

La gestion algorithmique du travail, notamment dans les secteurs de la logistique, des plateformes et des centres d'appels, place les salariés sous une surveillance constante, souvent sans transparence. Cette pression permanente, combinée à l'infobésité, alimente un sentiment de perte de contrôle sur le travail et une charge psychique importante.

Travailler depuis son domicile sans équipement adapté entraîne également des risques pour la santé physique : douleurs musculosquelettiques, troubles visuels et fatigue. La sédentarité accrue et la négligence des temps de pause aggravent ces problèmes.

La Poste a mis en place un accord relatif au télétravail le 27 juillet 2018, signé par FO Com. D'une durée initiale de quatre ans, il visait à assouplir et élargir les possibilités d'exercice du télétravail et prévoyait notamment la possibilité de télétravailler en moyenne deux jours par semaine, avec des aménagements spécifiques pour les postiers de plus de 55 ans, les aidants,

les travailleurs handicapés et les personnes en situation particulière.

En novembre 2021, un avenant à cet accord a été signé, reprenant certaines revendications de FO Com, notamment l'élargissement du télétravail à un plus grand nombre de fonctions et la prise en compte des évolutions des souhaits. FO Com a alors exprimé la nécessité d'adapter l'accord aux nouvelles réalités du travail et aux contraintes budgétaires, notamment en matière d'énergie.

En ce début d'année 2025, La Poste propose une nouvelle version de l'accord sur le télétravail, qui aurait été réduite à trois pages dans le cadre de l'accord QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail). Cela soulève des préoccupations concernant la protection des agents et les conditions de travail.

Nous avons insisté pour que le télétravail soit traité comme un accord distinct, afin de garantir une meilleure protection des travailleurs et avons également demandé plus de temps pour mener les négociations, tout en cherchant à moderniser l'accord existant, jugé plus protecteur.

**L'infobésité, la surcharge mentale et l'hyperconnexion ne sont pas des fatalités, elles doivent être maîtrisées !**

## POURQUOI FO COM DOIT ÊTRE À L'AVANT- GARDE DE LA SUBMERSION « IA » ?

---

*Comme nous l'avons souligné, l'intelligence artificielle est une lame à double tranchant. D'un côté, elle ouvre des perspectives en matière de productivité, de performance et d'optimisation du travail. De l'autre, elle bouleverse les équilibres, engendre des incertitudes et fait peser de nouvelles menaces sur la santé et la sécurité des travailleurs. Entre progrès et périls, la difficulté majeure résidera dans la capacité à poser des garde-fous, à encadrer ces mutations pour qu'elles ne se transforment pas en un facteur de précarisation et de souffrance...*

---

... L'automatisation des tâches ne concerne plus seulement les travailleurs exécutants. Désormais, les cadres et les métiers hautement qualifiés sont en première ligne. Cependant, selon une étude de l'OCDE, cette révolution technologique n'aurait pas, à ce jour, entraîné une réduction nette de l'emploi dans ces catégories.

Mais qu'en sera-t-il demain ? Qui seront les grands laissés-pour-compte ?

Des études récentes montrent que certains groupes de travailleurs sont plus vulnérables face à cette transformation parce que l'adaptation à ces nouveaux outils nécessite des compétences techniques spécifiques, des capacités d'apprentissage accélérées et, souvent, une mobilité professionnelle difficile. L'IA risque ainsi d'accentuer les inégalités, de fragiliser encore davantage les populations déjà précaires, d'instaurer une fracture numérique qui pourrait rapidement se muer en fracture sociale.

FO Com est bien consciente de l'impact et des effets pervers que cette révolution peut engendrer :

- **Une transformation du lieu de travail** : mobilité accrue, équilibre vie privée-vie professionnelle mis à mal.
- **Des décisions influencées par des algorithmes** : des systèmes de gestion des RH automatisés qui évaluent les performances, sélectionnent les candidats et décident des promotions, parfois en s'appuyant sur des algorithmes biaisés, reproduisant des discriminations humaines.

- **Des risques en matière de confidentialité et de surveillance** : l'IA, si elle est mal encadrée, peut devenir un outil de contrôle excessif des travailleurs, générant une pression constante et un stress accru.

C'est précisément pour ces raisons que nous devons être en première ligne. Il ne s'agit pas de freiner le progrès, mais de veiller à ce que ce progrès ne soit pas une machine aveugle qui broie les travailleurs sous prétexte d'efficacité. La place des syndicats est essentielle dans cette révolution.

Alors, que faire ?

- **Participer à l'élaboration des réglementations et des lois** encadrant l'usage de l'IA dans le monde du travail. Sans cadre juridique solide, cette technologie évoluera de manière anarchique, au détriment des travailleurs.
- **Être un acteur clé dans les négociations** afin de garantir les intérêts des salariés tout en assurant la pérennité économique de l'entreprise. Il ne s'agit pas d'être contre l'IA, mais de s'assurer que son intégration se fasse de manière équitable et sécurisée.
- **Surveiller de près la conception des outils technologiques** afin de prévenir les dérives, notamment en matière de surveillance, de gestion algorithmique et d'évaluation du travail.

**30 %**

SELON UN RAPPORT DE L'INRS (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ), ENVIRON 30 % DES TRAVAILLEURS FRANÇAIS SONT VICTIMES DE SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL (BURN-OUT) LIÉ À L'HYPERCONNEXION

LA DIGITALISATION ET L'IA NE DOIVENT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DE LA DIGNITÉ ET DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS. IL FAUT QUE L'IA DEMEURE UN ALLIÉ, UN SOUTIEN, ET NON UN FOSSOYEUR SILENCIEUX, PRÊT À ENTERRER CEUX QUI N'AURONT PAS SU SUIVRE SON RYTHME EFFRÉNÉ. IL FAUT IMPOSER DES GARDE-FOUS, FIXER DES LIMITES ET RAPPELER QUE DERRIÈRE CHAQUE ÉCRAN, DERRIÈRE CHAQUE DONNÉE TRAITÉE, IL Y A UNE FEMME, UN HOMME, UN ÊTRE HUMAIN.

### ENCADRER L'USAGE DES ALGORITHMES EN ENTREPRISE

- La Poste et les autres entreprises doivent rendre des comptes sur l'utilisation des outils numériques susceptibles d'avoir un impact sur la charge de travail, la surveillance ou la santé mentale des salariés.
- Tout nouvel outil d'IA doit faire l'objet d'une évaluation préalable des risques professionnels, en lien avec les instances représentatives du personnel.

### IMPLIQUER PLEINEMENT LES ORGANISATIONS SYNDICALES

- Les dispositifs numériques doivent être discutés en amont dans le cadre des négociations collectives.
- Les attributions des IRP (Instances Représentatives du Personnel) doivent être renforcées avec la création de comités de surveillance numérique au sein des CSE (Comités Sociaux et Économiques).

### RENFORCER LA FORMATION DES SALARIÉS ET DES MANAGERS

- Former les employés aux conséquences du déploiement des outils numériques sur leur santé et leur sécurité.
- Sensibiliser les managers aux risques psycho-sociaux liés à l'usage massif de l'IA dans l'organisation du travail.

**FACE À CES ÉVOLUTIONS, LE DIALOGUE SOCIAL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE.  
LE RÔLE DE FORCE OUVRIÈRE EST CRUCIAL.**

Négocier des accords encadrant le télétravail, l'utilisation des outils numériques et la gestion du temps de travail

Faire respecter et concrétiser le droit à la déconnexion par des mesures concrètes et opposables

Limiter l'infobésité en exigeant une rationalisation des outils et des flux d'information

Revendiquer des politiques de prévention contre les risques psychosociaux et physiques liés au numérique

Exiger de la transparence sur les algorithmes qui régissent l'organisation du travail et les évaluations

# DÉTERMINÉS